

Saint-Jean Soleymieux, le 22 mai 2026

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MAI 2026

Membres présents : Bernard CESSIECQ, Pierre BOEUF, Marie-Claude BORY, Marc BOUDON, Hervé BOURRIN, Bertrand CHOUVELLON, Simone CHRISTIN, Claude CROS, Gérard DAURAT, Roseline FAURE-LENOBLE, Bernard FOURNIER, Michel ORELU, François TONNELLE, Julien BLANCHON

Membres excusés : Nicolas VIOLO, Marie-Geneviève D'HEROUVILLE, André PEYRET, Georges VERCHERY

1 - Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 20 mars 2026

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Il sera publié sur le site de l'AFSF42.

2 - Préparation de la sortie avec les 6èmes du collège de Saint-Bonnet le Château

La sortie se déroulera le lundi 8 juin 2026 sur le site de Montorsier. Le rendez-vous sur le site est fixé à 9 h 20.

Les 150 élèves participants seront répartis en groupes, dont :

- 6 groupes le matin
- 4 groupes l'après-midi

La présentation se déroulera en deux temps : 1 h 45 sur le site et 45 mn dans une salle au collège. Un kit pédagogique transmis par Fransylva sera utilisé pour les interventions.

Intervenants :

- FIBOIS 42 : Elodie THEVENET accompagnée de Denis PENEL
- Elagueur : M. LAFOND
- Sur le site : M. VIGNON, propriétaire de plantations de chênes rouges
- AFSF : Claude CROS, Roseline FAURE-LENOBLE, Bernard CESSIECQ, Marie-Claude BORY, Pierre BOEUF, André PEYRET, Marie-Geneviève D'HEROUVILLE
- Groupement Sylviculteurs du Haut Montbrisonnais : Chantal REYNAUD-GAGNAIRE, dont la participation reste à confirmer
- Vigneron : Daniel MONDON, dont la participation reste aussi à confirmer

Logistique :

Les panneaux et le compas forestier de l'association seront utilisés.

Un avenant à la convention avec le directeur du collège est en cours de signature.

Michel ORELU contactera la correspondante du journal LE PROGRES, Mme Jacqueline BROUILLAT, pour un article de presse.

Pour la présentation, une clé USB est indispensable.

Il y aura la possibilité de déjeuner au collège (repas offert).

3 - Conseil d'administration de Fransylva

Modification du calcul de la cotisation :

Part fixe de 17 € (Groupement) + 8 € (Fransylva) = 25 € (au lieu de 22 € précédemment)

Part selon superficie : 1,50 € /ha (au lieu de 1,35 € précédemment)

Modification des statuts de Fransylva :

Les statuts de Fransylva ont été modifiés et approuvés lors du CA du 07 mai 2026,

Fête de la forêt le dimanche 13 septembre à la croix de Chaubouret, à l'occasion des 40 ans des groupements forestiers.

Cette manifestation comprendra des visites en forêts avec les ETF.

Il y aura besoin de personnes pour aider au balisage (voir si les groupements forestiers peuvent participer à l'organisation).

Il serait souhaitable que 2 à 4 personnes de l'AFSF participent.

Dans le cas où l'association apporte du matériel, ils devront être installés la veille et récupérer le lendemain (déterminer le matériel que l'association pourrait fournir)

Il y aura un stand commun ; cependant les groupements doivent bien être identifiés.

4 - Déclaration IR et IFI sur revenus 2025 :

Les informations sont sur le site de Fransylva et le document transmis retrace parfaitement la procédure.

Il est important de noter que les revenus issus de ventes de coupes de bois ne sont pas à déclarer.

Pour plus de précisions sur la défiscalisation, on peut se référer au BOFIP (Bulletin Officiel des Finances Publiques).

5 - Facturation électronique :

Une première note rédigée par Fransylva le 15 décembre 2025, a été envoyée aux adhérents.

Cette démarche ne devrait concerner que les propriétaires possédant un numéro SIRET et un numéro de TVA intracommunautaire.

Récemment, Fransylva a actualisée cette note le jeudi 21 mai, en apportant des informations complémentaires sur la procédure. Ce document sera envoyé aux adhérents.

Il est proposé que les modalités de cette nouvelle démarche soit inscrite à l'ODJ de l'AG de 2027, avec éventuellement un intervenant de la DDFIP.

Par ailleurs, François TONNELLE se renseigne aussi lors de l'AG de Coforêt.

6 - Plan d'urgence pour la forêt française de 2050 :

Fransylva se préoccupe de l'avenir des forêts, suite aux conséquences du changement climatique et veut proposer des orientations à mettre en place. Un document retraçant la position des syndicats pour la défense de la forêt sera envoyée à Bernard CESSIECQ qui nous le transmettra.

D'autre part, suite à la baisse des financements, il faut inciter les présidents de groupements à monter aux créneaux pour développer le plan de soutien et d'aide à la filière bois du CD42.

7 - Classement des bois et forêts exposés au risque incendie :

Un arrêté préfectoral doit être publié pour actualiser le classement des communes.

8 - Un nouveau stagiaire à Fransylva Loire :

Lilian CHEVALEYRE est le 5ème stagiaire sur le dossier forêt/gibier. Il est originaire de Bard et est le fils de Didier Chevaleyre, associé avec Olivier Marchand.

Sa mission consiste à évaluer les dégâts de cerfs.

Dernièrement, il a participé à une réunion des référents « cerfs » où Marc Boudon était présent.

Il prospecte aussi sur les endroits où il y a la présence du cerf (Débats-Rivière d'Orpra ; Palogneux ; St Laurent s/Rochefort ; Ailleux ; St Martin la Sauveté).

Il réalise une cartographie sur la présence de cerfs. Les données sont transférées sur la plate-forme forêt/gibier.

Son futur projet est de se rendre en forêts avec la Fédération de chasse.

9 - Transmission du patrimoine :

Fransylva doit envoyer un livre de 32 pages aux divers groupements sur ce sujet.

Il devrait aussi être diffusé aux notaires.

Il faudrait aussi demander auprès de Fransylva l'intervention d'une juriste lors de la prochaine AG.

10 - Réunion des membres du groupe forêt gibier du 30/04/2026 à St Bonnet le Courreau :

Marc Boudon était présent (cf § 8). Le cerf commencerait d'être présent sur ce secteur.

11 - Point sur la visite de la scierie Cenzato :

Suite au souhait de l'entreprise, cette visite était limitée à 50 participants.

La visite, très intéressante, a duré 4 heures.

1 200 m3 sont traités par jour. Il y a 50 salariées, 3 lignes de sciage et tout le bois est valorisé.

12 - Achat d'un ordinateur pour le président afin de respecter le RGPD

Jusqu'à présent, la présidente utilisait son ordinateur personnel.

Afin de respecter le RGPD, un nouvel ordinateur sera acheté et affecté au nouveau président. Celui de l'ancien secrétaire sera transféré à la nouvelle secrétaire.

13 - Information de nos adhérents par courriers, mails, site internet :

Les adhérents sont contactés une fois par an pour le règlement des cotisations.

La diffusion par mails est très pratique. Cependant, pour les quelques adhérents n'ayant pas d'adresse de messagerie, l'envoi par courrier postal demeure.

Les informations (Fransylva ou autres) sont diffusées uniquement par mails.

14 - Informations diverses

Une sortie en car est organisée par le GSHM, les 4 et 5 septembre à la Forêt de Tronçais.

Le nombre de places est limitée à 52 participants. Le départ sera de Savigneux. Le programme sera diffusé par Bernard CESSIECQ, dès qu'il le recevra. A ce jour, il y avait déjà 31 inscrits pour le GSHM.

15 - Questions diverses :

La date du prochain CA du vendredi 26 juin doit être déplacée. Il est proposé la date du lundi 22 juin à 15 h ; cette date reste à confirmer.

Formation FOGEFOR des 19 et 20 JUIN à MAROLS sur le thème « Boiser et reboiser – Les premières années de vie d'une plantation » : 24 inscriptions

Réunion sur l'eau et la forêt ayant pour thème « les bonnes pratiques de gestion forestière autour des captages » le 17 juillet : Julien Blanchon relance LFA

Début septembre : sortie forêt de Tronçais

Octobre : Sortie « biodiversité » en forêt de plaine

Réunion avec les nouveaux propriétaires restant à confirmer par le CNPF

La Secrétaire,

Le Président,

Marie-Claude BORY

Bernard CESSIECQ